

**Mise en garde**

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 novembre 2019 à 19 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement  
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien  
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

**ABSENCE**

M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif  
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement  
M. René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine  
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement  
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique  
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

---

**10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S**

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19 H ET SE TERMINE À 19 H 15.

---

**CA19 16 0395**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 novembre 2019, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 16 ET SE TERMINE À 20 H 20.**

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
MARC POULIN	LE BUDGET

---

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 19 H 26 À 19 H 30.

---

**POURSUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
ISABELLE DUBÉ-CÔTÉ	CHANTIER 1420, MONT-ROYAL
MICHEL MAROIS	STATIONNEMENT AVENUE LAJOIE
CHARLES-HENRI BÉLANGER-HUOT	COURS PRIVÉS DE TENNIS AU CCI
LINDA SCHWEY	RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT
RENÉE BEAUDRY	SENS UNIQUE DE L'ÉPÉE

---

**CA19 16 0396**

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**DE PROLONGER** la période de questions des citoyens pour une durée de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.04.1

**LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 20 ET SE TERMINE À 20 H 48.**

<b>CIToyENS</b>	<b>SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)</b>
HERSHBER HIRSEH	SÉCURITÉ DANS LES RUES
JEAN POULIOT	PISTE CYCLABLE AVENUE LAJOIE
MARICLAUDE OUMET	TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT POUR UNE FÊTE RELIGIEUSE
ELIMELECH KARTZ	SÉCURITÉ DANS LES RUES
JEAN-MAXIME LABRECQUE	45, AVENUE SPRINGGROVE – POINT 47.01 PIIA

---

**CA19 16 0397**

**SECONDE PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**DE PROLONGER** la période de questions des citoyens pour une durée de vingt (30) minutes supplémentaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.04.2

---

**LA SECONDE PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 48 ET SE TERMINE À 21 H 01.**

<b>CIToyENS</b>	<b>SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)</b>
CÉLINE FORGET	LA CONSULTATION PUBLIQUE

---

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 21 H 01 À 21 H 09.

---

**CA19 16 0398**

**APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 OCTOBRE 2019**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

**CA19 16 0399**

**APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 24 OCTOBRE 2019**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 octobre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

---

**CA19 16 0400**

**ADDENDA - ACCORDER UN CONTRAT POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'ÉMISSION DE PERMIS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À LA FIRME GTECHNA POUR UN MONTANT DE 13 226,73 \$ INCLUANT LES TAXES POUR LES DOUZE (12) PREMIERS MOIS - DÉPENSE PROVENANT DU PTI 2019-2021 - AJUSTEMENT DU NOM DU FOURNISSEUR**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**DE MODIFIER** la résolution CA19 16 0305 afin de modifier le nom du contractant GTechna pour ACCEO Solutions inc., division GTechna.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1195069029

---

**CA19 16 0401**

**DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES PAIEMENTS SANS BON DE COMMANDE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019**

**DÉPÔT** des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de septembre 2019.

30.01 1195901021

---

**CA19 16 0402**

**DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2019**

**DÉPÔT** des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour les mois de juillet et août 2019.

30.02 1195901023

---

**CA19 16 0403**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019**

**DÉPÔT** de la liste des virements de crédits pour le mois de septembre 2019.

30.03 1195901022

---

**CA19 16 0404**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019**

**DÉPÔT** du rapport des décisions déléguées pour le mois de septembre 2019.

30.04 1193489010

---

**CA19 16 0405**

**AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 8 234,41 \$ (INCLUANT LES TAXES) AU FOURNISSEUR ACIER LACHINE INC. POUR LA FOURNITURE DE 140 EXTENSIONS DE POTEAUX SUPPLÉMENTAIRES ET LA QUINCAILLERIE S'Y RELIANT PEINTS EN VERT, LE TOUT NÉCESSAIRE À LA MODIFICATION DE LA SIGNALISATION PRESCRITE PAR LA REFORTE GLOBALE DES RÈGLES DE STATIONNEMENT - DÉPENSE PROVENANT DE PTI 2019-2021 - FONDS DE STATIONNEMENT**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

**D'AUTORISER** une dépense supplémentaire de 8 234,41 \$ (incluant les taxes) au fournisseur Acier Lachine inc. pour la fourniture de 140 extensions de poteaux supplémentaires et la quincaillerie s'y reliant peints en vert, le tout nécessaire pour compléter la modification de la signalisation prescrite par la refonte globale des règles de stationnement.

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

30.05 1195069037

---

**CA19 16 0406**

**ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) ET LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2019) (AO-419) - AMENDEMENTS À LA REFORTE GLOBALE DE LA RÈGLEMENTATION DE STATIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 octobre 2019;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 7 octobre 2019 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

---

appuyé par Fanny Magini

**D'ADOPTER**, avec changements, le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) et le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (AO-419)*.

L'objet de ce règlement vise à :

- Permettre l'obtention d'un (1) seul permis de stationnement annuel à chaque détenteur d'un certificat d'occupation présent exclusivement dans l'arrondissement;
- Permettre l'obtention d'un (1) permis de stationnement annuel pour un nombre maximum de quatre (4) aux véhicules ayant un lettrage permanent clairement identifié au nom et à l'usage d'un commerce présent exclusivement dans l'arrondissement ainsi qu'une plaque d'immatriculation commerciale;
- Permettre, pour les premiers six (6) mois, soit de janvier à juin 2020 uniquement, la réduction du prix de moitié (50%) d'un permis de stationnement mensuel aux employés occupant un emploi dans chaque emplacement détenteur d'un certificat d'occupation présent exclusivement dans l'arrondissement;
- Préciser la définition de la mesure de faible revenu (MFR);
- Revoir la rédaction de certaines règles énoncées à l'annexe «H» sans toutefois en modifier le contenu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1195069035

---

#### **CA19 16 0407**

**ADOPTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LES VENTES DE GARAGE SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT - REFONTE DU RÈGLEMENT 1147 ENCADRANT LES VENTES DE GARAGE À OUTREMONT**

**ATTENDU QUE** le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2019;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 3 septembre 2019 et que des copies ont été remises aux élu(e)s et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

**ATTENDU QUE** l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

**ATTENDU QUE** des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER**, avec changement, le *Règlement concernant les ventes de garage sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont*,

L'objet de ce règlement vise à remplacer les normes actuelles de vente de garage datant de 1982 par des normes à jour et bonifiées. Le règlement 1147 régissant les ventes de garage est également abrogé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1196695021

---

#### **CA19 16 0408**

---

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT - RÉVISION DES RÈGLES RÉGISSANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL ET ABROGATION DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DES SÉANCES DU CONSEIL (AO-1)**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de réviser les règles encadrant la tenue des séances du conseil et d'abroger le *Règlement sur la procédure des séances du conseil (AO-1)*.

40.03 1196695027

---

**CA19 16 0409**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020)**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Fanny Magini donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à adopter les tarifs applicables aux biens et services de l'arrondissement pour l'année 2020.

40.04 1196695028

---

**CA19 16 0410**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER DE 2020)**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier de 2020)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à prévoir une taxe spéciale de 0,0475 \$ par 100 \$ d'évaluation sur tous les immeubles imposables de l'arrondissement.

40.05 1196695029

---

**CA19 16 0411**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL LAURIER OUEST - OUTREMONT POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020 ET IMPOSANT UNE COTISATION**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Fanny Magini donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Laurier Ouest-Outremont pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et imposant une cotisation* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement est d'approuver le budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Laurier Ouest pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et d'imposer une cotisation.

40.06 1197397013

---

### CA19 16 0412

**ÉDICTER UNE ORDONNANCE DE FERMETURE À LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR L'AVENUE ELMWOOD, ENTRE LES AVENUES BLOOMFIELD ET OUTREMONT, POUR LA TENUE DE LA CÉLÉBRATION DE COMMÉMORATION DU JOUR DU SOUVENIR QUI AURA LIEU LE LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 DE 9 H À 12 H AU PARC OUTREMONT**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

**D'ÉDICTER** une ordonnance de fermeture à la circulation automobile sur l'avenue Elmwood, entre les avenues Bloomfield et Outremont, pour la tenue de la célébration de commémoration du Jour du Souvenir qui aura lieu le lundi 11 novembre 2019 de 9 h à 12 h au parc Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.07 1192504050

---

### CA19 16 0413

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 45, AVENUE SPRINGGROVE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DE L'APPARENCE EXTÉRIEURE**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé de refuser, à sa séance du 2 octobre 2019, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du règlement 1189;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1197397011;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**DE REFUSER** la demande d'approbation d'un PIIA pour l'immeuble situé au 45, avenue Springgrove, relativement à la modification de l'apparence extérieure pour les motifs suivants :

- les modifications au permis approuvé ne respectent pas le concept de 2017 ;
- la modification demandée a un impact négatif sur l'appréciation du projet contemporain ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1197397011

---

**CA19 16 0414**

**RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SITUÉS AU 870-872, AVENUE McEACHRAN; 1605, AVENUE BERNARD; 387, CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE; 709, CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE; 745, AVENUE CHAMPAGNEUR; 1195, AVENUE BERNARD; 5980, RUE HUTCHISON; 87, AVENUE McCULLOCH; 794, AVENUE DE L'ÉPÉE; 275, CHEMIN DE LA CÔTE-STE-CATHERINE; 1250, AVENUE THÉRÈSE LAVOIE-ROUX; 53, AVENUE DE VIMY; 771, AVENUE ROCKLAND; 1541, AVENUE VAN HORNE; 80, AVENUE CLAUDE-CHAMPAGNE; 1000, AVENUE BERNARD; 934, AVENUE DUNLOP; 21, PLACE DU VÉSINET - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à la séance spéciale du 18 septembre 2019 et à la séance régulière du 2 octobre 2019, les demandes d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189 ;

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1197397009

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'APPROUVER** les demandes d'approbation de PIIA pour les immeubles suivants, selon les plans présentés et déposés :

**870-872, avenue McEachran;**

**1605, avenue Bernard :**

Avec la réserve suivante :

- Afin de conserver une harmonie entre les trois faces de la véranda, ajouter une imposte sur ses faces latérales, dans la continuité de celle qui est proposée sur la face arrière.

**387, chemin de la Côte-Sainte-Catherine;**

**709, chemin de la Côte-Sainte-Catherine:**

Avec la réserve suivante :

- Utiliser l'aluminium comme matériau pour les cadres de fenêtres, au lieu du PVC.

**745, avenue Champagneur:**

Avec la suggestion suivante :

- Tel que montré dans le plans d'origine, les garde-corps des balcons pourraient inclure une colonne en bois dans les coins.

**1195, avenue Bernard:**

**NONOBTANT LA RECOMMANDATION DU CCU**, approuver la demande d'approbation d'un PIIA avec les réserves suivantes :

- L'enseigne ne devra pas être rétro éclairée;
- Si le revêtement en-dessous de l'enseigne est constitué d'un matériau noble, tel la brique, le bandeau d'aluminium vertical devra être retiré.

**5980, rue Hutchison:**

---

Avec la réserve suivante :

- Conserver et restaurer les colonnes, tel que pour le balcon à l'arrière.

**87, avenue McCulloch;**

**794, avenue De l'Épée;**

**275, chemin de la Côte-Ste-Catherine:**

Avec les réserves suivantes :

- Peindre les cadres des fenêtres en beige ;
- Choisir des nouvelles fenêtres à guillotine.

**1250, avenue Thérèse Lavoie-Roux;**

**53, avenue de Vimy:**

Avec la réserve suivante :

- Le balcon au deuxième étage devra s'aligner avec les colonnes de la terrasse du rez-de-chaussée.

**771, avenue Rockland;**

**1541, avenue Van Horne:**

Avec la réserve suivante :

- L'éclairage devra être retiré du projet.

**963, avenue Hartland:**

Avec les réserves suivantes :

- Le vitrage de la porte d'accès au sous-sol devra être carré et centré dans la partie supérieure ;
- La couleur des cadres de fenêtres devra être blanc ;
- Les fenêtres d'origine avec les carrés de plomb et les vitraux devront être conservées et une fenêtre dans les mêmes subdivisions à l'extérieur devra être superposée afin de les isoler.

**80, avenue Claude-Champagne;**

**1000, avenue Bernard:**

Avec les réserves suivantes :

- Opter pour des barrotins métalliques au lieu du treillis pour l'escalier de secours ;
- Retirer la pellicule verte, le revêtement vert de l'alcôve, l'éclairage architectural et opter pour un boîtier non lumineux.

**934, avenue Dunlop;**

**21, place du Vésinet.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1197397009

#### CA19 16 0415

**ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE CONSEIL DE VILLE D'OFFRIR AUX CONSEILS D'ARRONDISSEMENT, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 85 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, LA FOURNITURE DE SERVICES 311 SUR L'ENSEMBLE DES PLAGES HORAIRES, SOIT LES JOURS OUVRABLES, LES SOIRS, LES FINS DE SEMAINE ET LES JOURS FÉRIÉS**

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCEPTER** l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, la fourniture de services 311, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1193711034

---

#### CA19 16 0416

**NOMINATION D'UNE ÉLUE À TITRE DE MEMBRE ET DE PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Philippe Tomlinson

**DE NOMMER** la conseillère Mindy Pollak à titre de membre et de présidente du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement d'Outremont (CCU), pour un mandat de deux ans, renouvelable, débutant le jour de sa nomination, le tout conformément aux dispositions du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (AO-2)* de l'arrondissement d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1193489011

---

#### CA19 16 0417

**DÉSIGNER UN MAIRE OU UNE MAIRESSE SUPPLÉANT(E) POUR LA PÉRIODE DU 5 NOVEMBRE 2019 AU 9 MARS 2020**

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

**DE DÉSIGNER** Madame Mindy Pollak à titre de mairesse suppléante pour la période du 5 novembre 2019 au 9 mars 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.02 1193489009

---

#### CA19 16 0418

**DÉPÔT DU RAPPORT DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS ET REFUSÉS DU 1<sup>ER</sup> AU 30 SEPTEMBRE 2019 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT TEL QU'EXIGÉ PAR L'ARTICLE 3.6.2 DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET LES CERTIFICATS (1176)**

**DÉPÔT** du rapport de la liste des permis et certificats émis et refusés du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2019 de l'arrondissement d'Outremont tel qu'exigé par l'article 3.6.2 du *Règlement concernant les permis et les certificats (1176)*

61.01 1197397012

---

**CA19 16 0419**

**PRENDRE ACTE DE L'AVIS DE LA SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT RELATIVEMENT À LA CONFORMITÉ DE LA PÉTITION DÉPOSÉE LE 24 SEPTEMBRE 2019 EN VERTU DE L'ANNEXE B DU RÈGLEMENT SUR LA CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS ET SUR LE DROIT D'INITIATIVE (05-056) CONCERNANT LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT**

**PRENDRE ACTE** de l'avis de la Secrétaire d'arrondissement relativement à la conformité de la pétition déposée le 24 septembre 2019 en vertu de l'annexe B du *Règlement sur la charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)* concernant la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont.

61.02 1196695031

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 21 H 20.

70.01

---

---

Philippe Tomlinson  
Maire de l'arrondissement

---

Julie Desjardins  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2019.